

MINITOR VI AMPLIFIER CHARGER RLN6506_



IMPORTANT SAFETY INSTRUCTIONS

This document contains important safety and operating instructions. Please read these instructions carefully and save them for future reference.

Before using the battery charger, read all the instructions and cautionary markings on (1) the charger, (2) the battery, and (3) on the pager using the battery.

WARNINGS



WARNING

1. To reduce risk of injury, charge only the rechargeable Motorola-authorized batteries listed in Table 1. Other batteries may explode, causing personal injury or damage.
2. Use of accessories not recommended by Motorola may result in risk of fire, electric shock, or injury.
3. To reduce risk of damage to the electric plug and cord, pull by the plug rather than the cord when disconnecting the charger.
4. An extension cord should not be used unless absolutely necessary. Use of an improper extension cord could result in risk of fire or electric shock. If an extension cord must be used, make sure that the cord size is 18 AWG for lengths up to 100 feet (30.48 m) and 16 AWG for lengths up to 150 feet (45.72 m).
5. To reduce risk of fire, electric shock, or injury, do not operate the charger if it has been broken or damaged in any way. Take it to a qualified Motorola service representative.

WARNINGS (CONTINUED)



WARNING

6. Do not disassemble the charger; it is not repairable and replacement parts are not available. Disassembly of the charger may result in risk of electrical shock or fire.
7. To reduce risk of electric shock, unplug the charger from the AC outlet before attempting any maintenance or cleaning.
8. To reduce risk of injury, use charger with Motorola authorized power supplies listed in Table 2.
9. This is a Class A product. In a domestic environment, this product may cause pager interference in which case the user may be required to take adequate measures.

OPERATIONAL SAFETY GUIDELINES

- This equipment is not suitable for outdoor use. Use only in dry locations/conditions.
- Ensure the pager is dry before inserting into the Amplifier Charger.
- Connect equipment only to an appropriately fused and wired supply of the correct voltage (as specified on the product). Disconnect from line voltage by removing main plug.
- The socket outlet to which this equipment is connected should be close by and easily accessible.
- In equipment using fuses, replacements must comply with the type and rating specified in the equipment instructions.
- Maximum ambient temperature around the power supply equipment must not exceed 40 °C (104 °F).
- Output power from the power supply unit must not exceed the ratings stated on the product label located on the bottom of the charger.
- Make sure the cord is located where it will not be stepped on, tripped over, or subjected to water, damage, or stress.

BRIEF DESCRIPTION

The Amplifier Charger is intended for use with the Motorola-approved Lithium-ion rechargeable batteries (listed in Table 1). The front pocket of the charger is capable of handling a pager with an attached battery. The rear pocket is designed only to charge the above mentioned batteries (alone).

An illuminated LED indicates the state of charge for the front and rear pocket.

OPERATIONAL GUIDELINES

- Always remember to power the Amplifier Charger first before inserting the pager with the attached battery into the front pocket or the auxiliary battery into the charger's rear pocket.
- The front pocket has charging priority over the rear pocket. Therefore, the rear pocket may not charge at its full rate until the front pocket charging is complete.
- The Amplifier Charger is not designed to accommodate the alkaline battery tray.

MOTOROLA-AUTHORIZED BATTERIES

The batteries listed in Table 1 is approved for use with the Amplifier Charger.

Table 1: Motorola-Authorized Batteries

Kit (Part) Number	Platform/Description
PMNN4438_	Battery, Li-Ion (UL Battery)
PMNN4451_	Battery, Li-Ion (Non-UL Battery)

Note: The Amplifier Charger is not designed to accommodate the alkaline battery tray.

MOTOROLA-AUTHORIZED POWER SOURCES/POWER SUPPLIES

The power supply listed in Table 2 is approved for use with the Amplifier Charger.

Table 2: Motorola-Authorized Power Supply

Power Supply Kit Number	Description
EPNN9288A	Switch Mode PS, NA, LA

MOTOROLA-AUTHORIZED ANTENNAS

The antennas listed in Table 3 is approved for use with the Amplifier Charger.

Table 3: Motorola-Authorized Antennas

Kit (Part) Number	Platform/Description
RLN6507_	Antenna, Charger AMP, MIN VI VHF
RLN6508_	Antenna, Charger AMP, MIN VI UHF

MOTOROLA-AUTHORIZED CHARGER

Table 4: Motorola Authorized Charger

Charger Kit Number	Charger Description
PMLN6465_	Amplifier Charger Base

STANDARD FEATURES

External Antenna

The external antenna input jack (BNC connector) is located on the rear of the Amplifier Charger housing. An external antenna must be attached to the Amplifier Charger for maximal reception.

Audio Amplifier

The Amplifier Charger contains a 2.5-watt audio amplifier and speaker. When a pager is placed in the Amplifier Charger, the audio is routed to the Amplifier Charger speaker rather than to the pager speaker.

External Speaker Jack

An external speaker jack, located on the rear of the Amplifier Charger housing, allows the user to attach an external speaker. When an external speaker is connected, audio will be routed to that speaker rather than to the Amplifier Charger internal speaker. The minimum speaker impedance is 4 ohms.

Relay

The Amplifier Charger includes a relay that is energized whenever an alert is received, and a 6-pin DIN accessory connector is located on the rear of the unit. The 6-pin mating plug for these models may be wired to provide the following functions:

- **Remote Speaker Audio (Pins 1 and 6)**

An external 4-ohm speaker may be connected to the Amplifier Charger via pin 1 (audio) and pin 6 (ground return) of the plug, to provide both remote speaker audio and internal speaker audio at the same time.

- **Relay Dry Contact Closure (Pins 2 and 3)**

When the accessory relay is energized, its contacts close and present a short across pins 2 and 3 of the connector. The relay contacts are rated for 10 watts maximum at 28 VDC/AC_{RMS}. Within the limits of the

10-watt rating the closed contacts can handle up to 750 mA continuously and switch up to 400 mA of current. Relay contact rating: 750 mA maximum @ 28 VDC.

- **Relay Closure Timing Control (Pins 4 and 5)**

Accessory connector, pins 4 and 5, are used to select the time duration of the relay contact closure. If these two pins are not used (open circuit), the relay remains energized for approximately 10 seconds after an alert is received or until the reset button is pressed, whichever comes first. If pins 4 and 5 are shorted, the relay remains energized until the reset button on the front of the Amplifier Charger is pressed. Pressing the reset button causes the contacts to open to turn off the ALERT indicator.

ACCESSORY

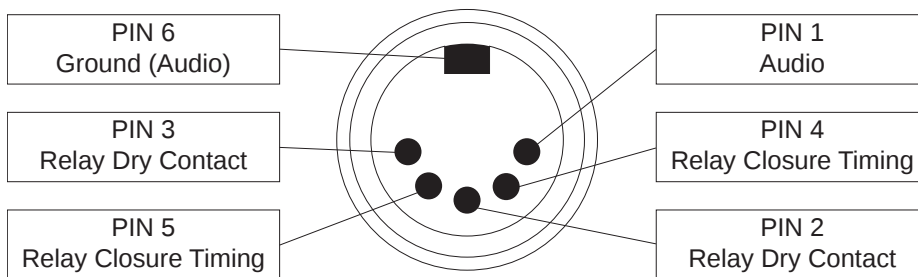


Figure 1: Overview of the 6-Pin DIN Accessory Connector

OPERATING INSTRUCTIONS

Amplifier Chargers are intended for use only with the authorized Motorola batteries and power supplies listed in Table 1 and Table 2; usage with unauthorized products may prevent proper operation and may damage the device.

The battery charger will accommodate a pager with an attached battery in the front pocket, and a battery alone in the rear pocket. To charge a battery, use the following procedure:

1. Plug the round end of the power supply cord into the DC Connector on the back of the charger.
2. Plug the power supply into the appropriate AC outlet. The spare battery LED and pager battery LED will flash single green once and the alert LED will flash single red once to indicate a successful power-up.
3. Insert a pager with battery into the charger's front pocket by:
 - a. aligning the groove on each side of the pager with the corresponding raised rail on each side of the charger pocket.
 - b. sliding the pager into the charger pocket, ensuring complete contact between the charger and pager contacts.
4. When the pager is properly seated in the pocket, the charger LED will light in accordance with Table 5 on page 10.

Note:

- Charge new batteries overnight to ensure full charge. To minimize charge time, it is recommended to turn the pager OFF.
- The Amplifier Charger is not designed to accommodate the alkaline battery tray.
- During receipt of a page, the LED may flash amber, indicating charging has temporarily been suspended.

5. Insert a battery into the charger's rear pocket by:
 - a. aligning the groove on each side of the battery with the corresponding raised rail on each side of the charger pocket.
 - b. sliding the battery into the charger pocket, ensuring complete contact between the charger and battery contacts.
6. When the battery is properly seated in the pocket, the charger LED will light in accordance with Table 5 on page 10.

Note:

- Charge new batteries overnight to ensure full charge.
- The Amplifier Charger is not designed to accommodate the alkaline battery tray.

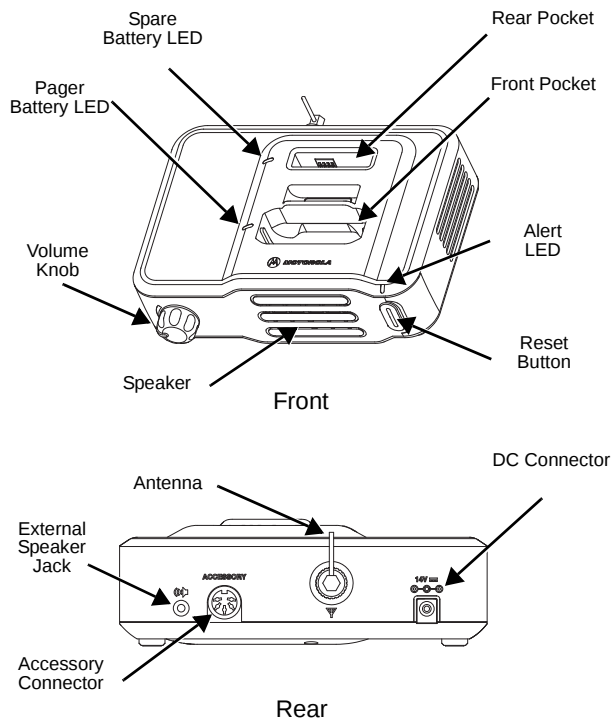


Figure 2: Amplifier Charger

TROUBLESHOOTING

When troubleshooting, always observe the color of the LED:

Table 5: Charger Status

LED Indication	Charger Status
 Single Flash Green	Charger Successfully Powered Up and Is Ready for Use
 Slow Flash Amber	Pre-Charge Battery under-voltage recovery.
 Fast Flash Red	Under-Voltage Recovery Timeout (15 Minutes) Loss of Charge Current Control (Difference Between Command and Feedback > Electrical Tolerance Analysis) Excessive Power Supply Voltage Fault.
 Steady Red	Fast Charge or Charge Ramp Down Normal operation.

Table 5: Charger Status

LED Indication	Charger Status
 Slow Flashing Green	Nearly Charged Normal operation. The battery is charged to at least the 90% threshold programmed into the battery. Or, if the battery lacks an internal memory device, the charging current has ramped down to a value less than a charger default threshold.
 Steady Green	Charged or Nearly Charged Normal operation. The battery is charged to at least the 95% threshold programmed into the battery. Or, if the battery lacks an internal memory device, the charging current has ramped down to a value less than a charger default threshold.
 Off	Thermistor Open No battery in pocket.
 Fast Flash Red	Battery+ Open Fault.
 or  Fast Flash Red Off	Battery- Open Appears like Battery+ Open or Thermistor Open.

Table 5: Charger Status

LED Indication	Charger Status
 Fast Flash Red	Thermistor Short to Ground Fault.
 or  Off Slow Flash Amber	Thermistor Short to Battery+ Appears like Thermistor Open for most battery voltages, or Appears like Cold Battery for discharged or nearly-discharged batteries.
 Fast Flash Red	Battery+ and Battery– Short Fault.
 Slow Flash Amber	Temperature < Approximately 5 °C (or Value Programmed in Battery) Wait to charge — battery too cold.
 Slow Flash Amber	Temperature ≥ Approximately 45 °C (or Value Programmed in Battery) Wait to charge — battery too hot.

Table 5: Charger Status

LED Indication	Charger Status
 Steady Amber	Note: Applicable to the battery pocket only if the pocket prioritization feature is used. The Pocket is Waiting for Charging Current to be Available Wait to charge — charging will begin when current is made available by the higher-priority pocket or device.

If There is No LED Indication:

1. Check that the pager with battery is inserted correctly in the front pocket or the battery in the rear pocket.
2. Make sure that the transformer is plugged into an appropriate AC outlet.
3. Ensure that the transformer cable is plugged securely into the charger socket.
4. Confirm that the battery being used with the pager is listed in Table 1 on page 3.

SERVICE

Do not disassemble the Amplifier Charger; it is not repairable. Order replacement antennas (listed in Table 3 on page 4) or power supplies (listed in Table 2 on page 4) as necessary.

CHARGERS WARRANTY

The Workmanship Warranty

The workmanship warranty guarantees against defects in workmanship under normal use and service.

Chargers	Two (2) Years
----------	---------------

LIMITED WARRANTY

MOTOROLA COMMUNICATION PRODUCTS

I. WHAT THIS WARRANTY COVERS AND FOR HOW LONG:

MOTOROLA SOLUTIONS, INC. ("MOTOROLA") at its option, will at no charge either repair the Product (with new or reconditioned parts), replace it (with a new or reconditioned Product), or refund the purchase price of the Product during the warranty period provided it is returned in accordance with the terms of this warranty. Replaced parts or boards are warranted for the balance of the original applicable warranty period. All replaced parts of Product shall become the property of MOTOROLA.

This express limited warranty is extended by MOTOROLA to the original end user purchaser only and is not assignable or transferable to any other party. This is the complete warranty for the Product manufactured by MOTOROLA. MOTOROLA assumes no obligations or liability for additions or modifications to this warranty unless made in writing and signed by an officer of MOTOROLA.

Unless made in a separate agreement between MOTOROLA and the original end user purchaser, MOTOROLA does not warrant the installation, maintenance or service of the Product.

MOTOROLA cannot be responsible in any way for any ancillary equipment not furnished by MOTOROLA which is attached to or used in connection with the Product, or for operation of the Product with any ancillary equipment, and all such equipment is expressly excluded from this warranty. Because each system which may use the Product is unique, MOTOROLA disclaims liability for range, coverage, or operation of the system as a whole under this warranty.

II. GENERAL PROVISIONS:

This warranty sets forth the full extent of MOTOROLA'S responsibilities regarding the Product. Repair, replacement or refund of the purchase price, at MOTOROLA's option, is the exclusive remedy. THIS WARRANTY IS GIVEN IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS WARRANTIES. IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO THE DURATION OF THIS LIMITED WARRANTY. IN NO EVENT SHALL MOTOROLA BE LIABLE FOR DAMAGES IN EXCESS OF THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT, FOR ANY LOSS OF USE, LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, COMMERCIAL LOSS, LOST PROFITS OR SAVINGS OR OTHER INCIDENTAL, SPECIAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE SUCH PRODUCT, TO THE FULL EXTENT SUCH MAY BE DISCLAIMED BY LAW.

III. STATE LAW RIGHTS:

SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LIMITATION ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION OR EXCLUSIONS MAY NOT APPLY.

This warranty gives specific legal rights, and there may be other rights which may vary from state to state.

IV. HOW TO GET WARRANTY SERVICE:

You must provide proof of purchase (bearing the date of purchase and Product item serial number) in order to receive warranty service and, also, deliver or send the Product item, transportation and insurance prepaid, to an authorized warranty service location. Warranty service will be provided by MOTOROLA through one of its authorized warranty service locations. If you first contact the company which sold you the Product (e.g., dealer or communication service provider), it can facilitate your obtaining warranty service. You can also call MOTOROLA at 1-800-927-2744 US/Canada.

V. WHAT THIS WARRANTY DOES NOT COVER:

A) Defects or damage resulting from use of the Product in other than its normal and customary manner.

- B) Defects or damage from misuse, accident, water, or neglect.
- C) Defects or damage from improper testing, operation, maintenance, installation, alteration, modification, or adjustment.
- D) Breakage or damage to antennas unless caused directly by defects in material workmanship.
- E) A Product subjected to unauthorized Product modifications, disassembles or repairs (including, without limitation, the addition to the Product of non-MOTOROLA supplied equipment) which adversely affect performance of the Product or interfere with MOTOROLA's normal warranty inspection and testing of the Product to verify any warranty claim.
- F) Product which has had the serial number removed or made illegible.
- G) Freight costs to the repair depot.
- H) A Product which, due to illegal or unauthorized alteration of the software/firmware in the Product, does not function in accordance with MOTOROLA's published specifications or the FCC certification labeling in effect for the Product at the time the Product was initially distributed from MOTOROLA.
- I) Scratches or other cosmetic damage to Product surfaces that does not affect the operation of the Product.
- J) Normal and customary wear and tear.

VI. PATENT AND SOFTWARE PROVISIONS:

MOTOROLA will defend, at its own expense, any suit brought against the end user purchaser to the extent that it is based on a claim that the Product or parts infringe a United States patent, and MOTOROLA will pay those costs and damages finally awarded against the end user purchaser in any such suit which are attributable to any such claim, but such defense and payments are conditioned on the following:

- A) that MOTOROLA will be notified promptly in writing by such purchaser of any notice of such claim;
- B) that MOTOROLA will have sole control of the defense of such suit and all negotiations for its settlement or compromise; and

- C) should the Product or parts become, or in MOTOROLA's opinion be likely to become, the subject of a claim of infringement of a United States patent, that such purchaser will permit MOTOROLA, at its option and expense, either to procure for such purchaser the right to continue using the Product or parts or to replace or modify the same so that it becomes non-infringing or to grant such purchaser a credit for the Product or parts as depreciated and accept its return. The depreciation will be an equal amount per year over the lifetime of the Product or parts as established by MOTOROLA.

MOTOROLA will have no liability with respect to any claim of patent infringement which is based upon the combination of the Product or parts furnished hereunder with software, apparatus or devices not furnished by MOTOROLA, nor will MOTOROLA have any liability for the use of ancillary equipment or software not furnished by MOTOROLA which is attached to or used in connection with the Product. The foregoing states the entire liability of MOTOROLA with respect to infringement of patents by the Product or any parts thereof.

Laws in the United States and other countries preserve for MOTOROLA certain exclusive rights for copyrighted MOTOROLA software such as the exclusive rights to reproduce in copies and distribute copies of such MOTOROLA software. MOTOROLA software may be used in only the Product in which the software was originally embodied and such software in such Product may not be replaced, copied, distributed, modified in any way, or used to produce any derivative thereof. No other use including, without limitation, alteration, modification, reproduction, distribution, or reverse engineering of such MOTOROLA software or exercise of rights in such MOTOROLA software is permitted. No license is granted by implication, estoppel or otherwise under MOTOROLA patent rights or copyrights.

VII. GOVERNING LAW:

This Warranty is governed by the laws of the State of Illinois, U.S.A.

MOTOROLA, MOTO, MOTOROLA SOLUTIONS and the Stylized M logo are trademarks or registered trademarks of Motorola Trademark Holdings, LLC and are used under license. All other trademarks are the property of their respective owners.

© 2013 – 2014 Motorola Solutions, Inc. All rights reserved

NOTES

NOTICE DE SÉCURITÉ IMPORTANTE

Ce document contient d'importantes directives relatives à la sécurité et au fonctionnement de l'appareil. Veuillez lire attentivement cette notice et la conserver pour vous y référer ultérieurement.

Avant d'utiliser le chargeur de batterie, lisez toutes les directives et les marquages d'avertissement sur (1) le chargeur, (2) la batterie et (3) le téléavertisseur associé à la batterie.

AVERTISSEMENTS



1. Afin de réduire les risques de blessure, ne chargez que les batteries rechargeables agréées Motorola apparaissant dans le Tableau 1. Les batteries non agréées pourraient exploser et causer des blessures corporelles ou d'autres dommages.
- AVERTISSEMENT 2. L'utilisation d'accessoires non recommandés par Motorola pourrait occasionner des risques d'incendie, de choc électrique ou de blessure.
3. Afin de réduire la possibilité d'endommager la fiche et le cordon d'alimentation, débranchez le chargeur en tirant sur la fiche au lieu du cordon.
4. Il n'est pas recommandé d'utiliser une rallonge, sauf en cas de nécessité absolue. L'utilisation d'une rallonge inappropriée pourrait causer un risque d'incendie ou de choc électrique. Si une rallonge doit être utilisée, assurez-vous que le format du cordon est de calibre 18 lorsque sa longueur est de 100 pieds (30,48 m) ou moins et de calibre 16 lorsque sa longueur est de 150 pieds (45,72 m) ou moins.
5. Pour réduire le risque d'incendie, de choc électrique ou de blessure, n'utilisez pas le chargeur s'il est brisé ou endommagé de quelque manière que ce soit. Apportez-le à un technicien Motorola qualifié.

AVERTISSEMENTS (SUITE)



AVERTISSEMENT

6. Ne désassemblez pas le chargeur. Il ne peut être réparé et aucune pièce de rechange n'est disponible. Le désassemblage du chargeur pourrait occasionner des risques de choc électrique ou d'incendie.
7. Pour réduire les risques de choc électrique, débranchez le chargeur de la prise c.a. avant de procéder à une maintenance ou à un nettoyage.
8. Pour réduire les risques de blessure, n'utilisez le chargeur qu'avec les blocs d'alimentation agréés Motorola apparaissant dans le Tableau 2.
9. Ce produit est de classe A. Ce produit peut entraîner des interférences dans un environnement résidentiel, auquel cas l'utilisateur peut devoir prendre des mesures adéquates.

DIRECTIVES D'UTILISATION SÉCURITAIRE

- Cet équipement n'est pas conçu pour une utilisation à l'extérieur. Ne l'utilisez que dans des emplacements secs et sous des conditions de nature semblable.
- Assurez-vous que le téléavertisseur est sec avant de l'insérer dans le chargeur amplificateur.
- Ne branchez l'équipement qu'à un bloc d'alimentation à fusible câblé approprié de tension prescrite (telle que spécifiée sur le produit). Débranchez le chargeur de la tension de secteur en retirant la fiche principale.
- La prise de courant à laquelle cet équipement est branché doit se trouver à proximité et être facilement accessible.
- Pour les appareils utilisant des fusibles, les pièces de rechange devront être conformes aux instructions fournies dans la documentation.
- La température ambiante maximale autour du bloc d'alimentation ne doit pas dépasser 40 °C (104 °F).
- La puissance de sortie du bloc d'alimentation ne devra pas dépasser la puissance indiquée sur l'étiquette du produit apposée sous le chargeur.
- Assurez-vous que le cordon est placé à un endroit où il ne sera pas écrasé ou endommagé, ne gênera pas le passage, ne sera pas tendu de façon anormale et ne sera pas exposé à une source d'humidité.

DESCRIPTION BRÈVE

Le chargeur amplificateur est conçu pour être utilisé avec les batteries au lithium-ion rechargeables agréées Motorola (indiquées dans le Tableau 1). Le logement avant du chargeur peut contenir un téléavertisseur accompagné de sa batterie. Le logement arrière est conçu uniquement pour charger les batteries mentionnées ci-dessus (seules).

Un voyant DEL illuminé indique l'état de charge des logements avant et arrière.

DIRECTIVES D'UTILISATION

- Rappelez-vous de toujours allumer le chargeur amplificateur avant d'insérer le téléavertisseur avec batterie dans le logement avant du chargeur ou la batterie auxiliaire dans le logement arrière.
- Le logement avant a priorité sur le logement arrière. Il est donc possible que le logement arrière ne charge pas à pleine capacité avant que la charge du logement avant ne soit terminée.
- Le chargeur amplificateur n'est pas conçu pour recevoir un support de batterie alcaline.

BATTERIES AGRÉÉES MOTOROLA

Les batteries répertoriées dans le Tableau 1 sont agréées pour le chargeur amplificateur.

Tableau 1 : Batteries agréées Motorola

Numéro de trousse (pièce)	Plateforme/description
PMNN4438_	Batterie, Li-ion (Batterie UL)
PMNN4451_	Batterie, Li-ion (Batterie Non-UL)

Remarque : Le chargeur amplificateur n'est pas conçu pour recevoir un support de batterie alcaline.

SOURCES ET BLOCS D'ALIMENTATION AGRÉÉS MOTOROLA

Le bloc d'alimentation indiqué dans le Tableau 2 est agréé pour le chargeur amplificateur.

Tableau 2 : Bloc d'alimentation agréé Motorola

Bloc d'alimentation Numéro de trousse	Description
EPNN9288A	Mode De Commutation PS, NA, LA

ANTENNES AGRÉÉES MOTOROLA

Les antennes répertoriées dans le Tableau 3 sont agréées pour le chargeur amplificateur.

Tableau 3 : Antennes agréées Motorola

Numéro de trousse (pièce)	Plateforme/description
RLN6507_	Antennes, Chargeur AMP, VI VHF MIN
RLN6508_	Antennes, Chargeur AMP, VI UHF MIN

CHARGEUR AGRÉÉ MOTOROLA

Tableau 4 : Chargeur agréé Motorola

Numéro de lot du chargeur	Description du chargeur
PMLN6465_	Chargeur Amplificateur Base

FONCTIONS STANDARDS

Antenne externe

La prise d'entrée de l'antenne externe (connecteur BNC) se trouve à l'arrière du boîtier du chargeur amplificateur. Une antenne externe doit être reliée à l'amplificateur chargeur pour une réception maximale.

Amplificateur audio

Le chargeur amplificateur contient un amplificateur audio de 2,5 watts et un haut-parleur. Lorsqu'un téléavertisseur est inséré dans le chargeur amplificateur, le son est transmis par le haut-parleur du chargeur plutôt que par celui du téléavertisseur.

Prise pour haut-parleur externe

Une prise pour haut-parleur externe, située à l'arrière du chargeur amplificateur, permet à l'utilisateur de brancher un haut-parleur externe. Lorsqu'un haut-parleur externe est branché, le son est transmis par celui-ci plutôt que par le haut-parleur interne du chargeur amplificateur. L'impédance minimale du haut-parleur est de 4 ohms.

Relais

Le chargeur amplificateur comporte un relais qui est alimenté dès qu'une alerte est reçue, ainsi qu'un connecteur pour accessoire DIN à six broches situé à l'arrière de l'unité. La prise homologue à six broches de ces modèles peut être reliée par câble pour offrir les fonctions suivantes :

- **Audio par haut-parleur distant (broches 1 et 6)**

Un haut-parleur externe de 4 ohms peut être branché au chargeur amplificateur par la broche 1 (audio) et la broche 6 (retour par la terre) afin que le son soit transmis à la fois par un haut-parleur distant et par le haut-parleur interne.

- **Fermeture des contacts secs du relais (broches 2 et 3)**

Lorsque le relais est alimenté, ses contacts se ferment et présentent un court-circuit entre les broches 2 et 3 du connecteur. Les contacts du relais sont homologués pour 10 watts au maximum à 28 _{RMS}

V C.C./C.A. À l'intérieur des limites de l'homologation de 10 watts, les contacts fermés peuvent recevoir jusqu'à 750 mA en continu et alterner jusqu'à 400 mA de courant. Homologation des contacts du relais : 750 mA maximum @ 28 V C.C.

- **Contrôle du minutage de fermeture du relais (broches 4 et 5)**

Les connecteurs d'accessoire, les broches 4 et 5, permettent de sélectionner la durée de fermeture des contacts du relais. Si ces deux broches ne sont pas utilisées (circuit ouvert), le relais demeure alimenté durant environ 10 secondes après la réception d'une alerte ou jusqu'à ce que le bouton de réinitialisation soit enfoncé, selon la première éventualité. Si les broches 4 et 5 sont court-circuitées, le relais demeure alimenté jusqu'à ce que le bouton de réinitialisation situé à l'avant du chargeur amplificateur soit enfoncé. L'utilisation du bouton de réinitialisation entraîne l'ouverture des contacts afin d'éteindre l'indicateur d'alerte.

ACCESSOIRE

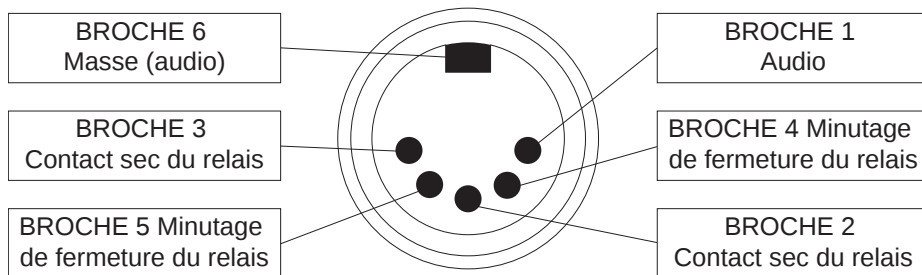


Figure 1 : Aperçu du connecteur DIN à six broches

CONSIGNES D'UTILISATION

Les chargeurs amplificateurs sont conçus pour être utilisés uniquement avec les batteries et blocs d'alimentation agréés Motorola apparaissant dans le Tableau 1 et le Tableau 2. L'utilisation de produits non agréés peut empêcher le bon fonctionnement et endommager l'appareil.

Le chargeur peut contenir un téléavertisseur avec batterie dans le logement avant et une batterie seule dans le logement arrière. Pour charger une batterie, suivez la procédure ci-dessous :

1. Branchez l'extrémité arrondie du cordon du bloc d'alimentation dans le connecteur c.c. à l'arrière du chargeur.
2. Branchez le bloc d'alimentation dans une prise c.a. appropriée. Le voyant DEL de la batterie de rechange et le voyant DEL du téléavertisseur clignoteront une fois en vert, et le voyant DEL d'alerte clignotera une fois en rouge pour indiquer une alimentation réussie.
3. Insérez un téléavertisseur avec batterie dans le logement avant comme suit :
 - a. Alignez la rainure sur chaque côté du téléavertisseur à la rainure en relief correspondante sur chaque côté du logement du chargeur.
 - b. Glissez le téléavertisseur dans le logement en vous assurant qu'un contact parfait est établi entre le chargeur et les pôles du téléavertisseur.
4. Lorsque le téléavertisseur est correctement inséré dans le logement, le voyant DEL du chargeur s'allumera conformément au Tableau 5, page 10.

Remarque :

- Chargez les nouvelles batteries toute une nuit pour assurer une charge complète. Pour réduire le temps de charge, il est recommandé d'éteindre le téléavertisseur.
- Le chargeur amplificateur n'est pas conçu pour recevoir un support de batterie alcaline.
- Durant la réception d'un téléavertissement, le voyant peut clignoter en ambre, ce qui indique que la charge est temporairement suspendue.

5. Insérez une batterie dans le logement arrière du chargeur comme suit :
 - a. Alignez la rainure sur chaque côté de la batterie à la rainure en relief correspondante sur chaque côté du logement du chargeur.
 - b. Glissez la batterie dans le logement en vous assurant qu'un contact parfait est établi entre le chargeur et les pôles de la batterie.
6. Lorsque le téléavertisseur est correctement inséré dans le logement, le voyant DEL du chargeur s'allumera conformément au Tableau 5, page 10.

Remarque :

- Chargez les nouvelles batteries toute une nuit pour assurer une charge complète.
- Le chargeur amplificateur n'est pas conçu pour recevoir un support de batterie alcaline.

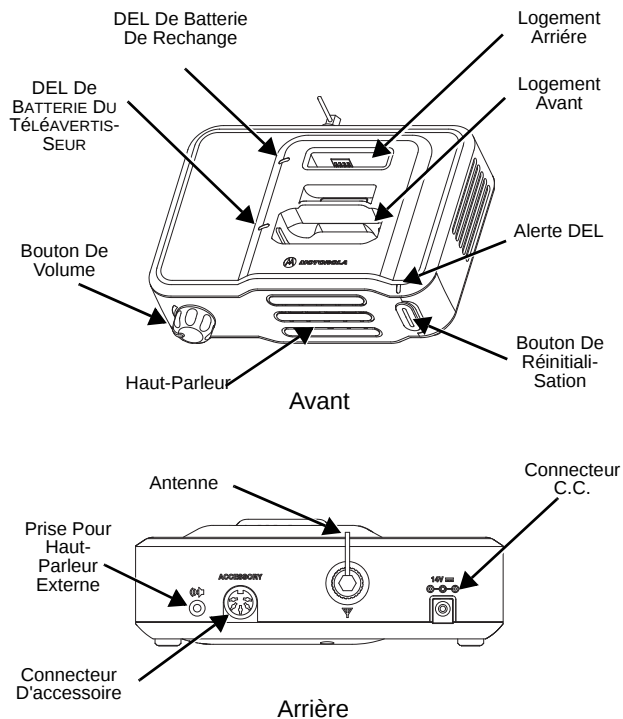


Figure 2 : Chargeur amplificateur

DÉPANNAGE

Lorsque vous procédez au dépannage, observez toujours la couleur du voyant :

Tableau 5 : État du chargeur

Voyant DEL	État du chargeur
 Clignotement unique en vert	Le chargeur a été correctement allumé et est prêt à l'emploi
 Clignotement lent ambre	Pré-charge Récupération de sous-tension de la batterie
 Clignotement rapide rouge	Expiration du délai de récupération de sous-tension (15 minutes) Perte de charge de la commande courante (différence entre la commande et la rétroaction > analyse de tolérance électrique) Tension excessive du bloc d'alimentation Problème
 Rouge continu	Charge rapide ou décélération de la charge Fonctionnement normal

Tableau 5 : État du chargeur (suite)

Voyant DEL	État du chargeur
 Clignotement vert lent	Charge presque complète Fonctionnement normal La charge a atteint le seuil minimal de 90 % programmé dans la batterie. Ou encore, si la batterie ne possède pas de mémoire interne, le courant de charge a décéléré à un niveau inférieur au seuil par défaut du chargeur.
 Vert continu	Charge complète ou presque complète Fonctionnement normal La charge a atteint le seuil minimal de 95 % programmé dans la batterie. Ou encore, si la batterie ne possède pas de mémoire interne, le courant de charge a décéléré à un niveau inférieur au seuil par défaut du chargeur.
 Éteint	Thermistor ouvert Aucune batterie dans le logement
 Clignotement rapide rouge	Pôle positif de la batterie ouvert Problème

Tableau 5 : État du chargeur (suite)

Voyant DEL	État du chargeur
 ou  Clignotement rapide rouge Éteint	Pôle négatif de la batterie ouvert Il semble que le pôle positif de la batterie soit ouvert ou que le thermistor soit ouvert.
 Clignotement rapide rouge	Thermistor court-circuité à la masse Problème
 ou  Éteint Clignotement lent ambre	Thermistor court-circuité sur le pôle positif de la batterie Il semble que le thermistor soit ouvert pour la majorité de la tension de la batterie ou Il semble que la batterie déchargée ou presque déchargée soit froide.
 Clignotement rapide rouge	Court-circuit des pôles positif et négatif de la batterie Problème
 Clignotement lent ambre	Température < environ 5 °C (ou valeur programmée dans la batterie) Attendre avant de charger — batterie trop froide

Tableau 5 : État du chargeur (suite)

Voyant DEL	État du chargeur
 Clignotement lent ambre	Température $\geq$ environ 45 °C (ou valeur programmée dans la batterie) Attendre avant de charger — batterie trop chaude
 Ambre fixe	Remarque : Applicable au logement de la batterie seulement si la fonction de priorisation des logements est utilisée. Le logement attend que le courant de charge soit disponible Attendre avant de charger — la charge commencera lorsque le courant sera rendu disponible par le logement ou l'appareil ayant la priorité.

Si aucun VOYANT ne s'allume :

1. Assurez-vous que le téléavertisseur avec batterie est correctement inséré dans le logement avant ou la batterie seule dans le logement arrière.
2. Assurez-vous que le transformateur est branché dans une prise c.a. appropriée.
3. Assurez-vous que le câble du transformateur est bien branché au logement du chargeur.
4. Assurez-vous que la batterie utilisée avec le téléavertisseur apparaît dans le Tableau 1, page 3.

RÉPARATIONS

Ne désassemblez pas le chargeur amplificateur. Il n'est pas réparable. Commandez des antennes (apparaissant dans le Tableau 3, page 4) ou des blocs d'alimentation (apparaissant dans le Tableau 2, page 4) de remplacement au besoin.

GARANTIE DES CHARGEURS

Garantie de fabrication

En vertu de la garantie de fabrication, le produit est garanti contre tout défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

Chargeurs	Deux (2) ans
-----------	--------------

GARANTIE LIMITÉE

PRODUITS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS MOTOROLA

I. PROTECTION ASSURÉE PAR LA PRÉSENTE GARANTIE ET DURÉE DE CELLE-CI :

À sa discrétion, MOTOROLA SOLUTIONS, INC. (« MOTOROLA ») réparera sans frais le produit (avec des pièces neuves ou remises à neuf), le remplacera (par un produit neuf ou remis à neuf) ou remboursera le prix d'achat du produit durant la période de garantie, à condition que le produit soit retourné au lieu d'achat conformément aux modalités de la présente garantie. Les pièces et les cartes remplacées sont garanties pour le reste de la période de garantie d'origine. Toute pièce remplacée du produit devient la propriété de MOTOROLA.

Cette garantie limitée expresse est accordée par MOTOROLA à l'acheteur ou à l'utilisateur final d'origine seulement et ne peut être ni transférée ni cédée à un tiers. La présente garantie constitue la garantie complète du produit fabriqué par MOTOROLA. MOTOROLA n'assume aucune obligation ni responsabilité pour un quelconque ajout ou modification apportés à la présente garantie, à moins d'être en présence d'un document écrit signé par un cadre supérieur de MOTOROLA.

Sauf dans le cadre d'une entente distincte conclue entre MOTOROLA et l'acheteur ou l'utilisateur final d'origine, MOTOROLA ne garantit pas l'installation, l'entretien, ni la réparation du produit.

MOTOROLA se dégage de toute responsabilité à l'égard de tout équipement ou accessoire qui n'est pas fourni par MOTOROLA et qui est branché sur le produit ou utilisé conjointement avec celui-ci, ainsi qu'à

l'égard du fonctionnement du produit utilisé conjointement avec tout équipement ou accessoire, et tous les équipements de cette nature sont expressément exclus de la présente garantie. Compte tenu du caractère unique de chaque système pouvant utiliser le produit, MOTOROLA se dégage de toute responsabilité à l'égard de la portée, de la diffusion et du fonctionnement du système.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES :

La présente garantie précise l'entière responsabilité de MOTOROLA à l'égard du produit. Votre unique recours en cas de défectuosité est la réparation, le remplacement ou le remboursement du prix d'achat du produit défectueux, à la seule discrétion de MOTOROLA. CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, COMPRENANT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA PÉRIODE DÉFINIE PAR CETTE GARANTIE LIMITÉE. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, MOTOROLA NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DONT LA VALEUR DÉPASSE LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, NI À L'ÉGARD DES PERTES DE JOUISSANCE, DES PERTES DE TEMPS, DES DÉRANGEMENTS, DES PERTES COMMERCIALES, DES PERTES DE PROFIT OU D'ÉCONOMIES, NI RELATIVEMENT À TOUT AUTRE DOMMAGE ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU INDIRECT RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER CE PRODUIT.

III. DROITS PRÉVUS PAR LES LOIS PROVINCIALES :

CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT AUCUNE EXCLUSION NI LIMITATION QUANT AUX DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, NI AUCUNE LIMITE SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE LES LIMITES OU EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

La présente garantie confère des droits juridiques précis et il est possible que vous jouissiez d'autres droits, selon votre province de résidence.

IV. ENTRETIEN COUVERT PAR LA GARANTIE :

Pour que la réparation soit couverte par la garantie, vous devez fournir une preuve d'achat (portant la date d'achat et le numéro de série du produit). De plus, vous devez livrer ou expédier le produit, en payant d'avance les frais de transport et d'assurance, à un centre de service homologué. Les réparations sous garantie seront effectuées par MOTOROLA à l'un de ses centres de service homologués. Dans certains cas, il est plus facile d'obtenir les réparations couvertes par la garantie en s'adressant d'abord à l'entreprise qui vous a vendu le produit (c'est-à-dire le détaillant ou votre fournisseur de services de télécommunication). Vous pouvez également appeler MOTOROLA au 1 800 927-2744 aux États-Unis et au Canada.

V. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE :

- A) Utilisation du produit autre que dans des conditions normales et habituelles.
- B) Mauvaise utilisation, accident, négligence ou exposition à des liquides.
- C) Pannes ou dommages résultants de tests, modes opératoires, maintenance, installation, modifications ou réglages inadaptés.
- D) Dommage aux antennes, sauf si causé directement par un défaut de fabrication ou de main-d'œuvre.
- E) Un produit soumis à des modifications, des réparations ou un démontage non autorisés (y compris, sans s'y limiter, l'ajout au produit d'un équipement quelconque non fourni par MOTOROLA) et qui ont un effet négatif sur le rendement du produit ou qui nuisent à l'inspection ou à l'essai normal sous garantie du produit par MOTOROLA en cas de réclamation.
- F) Tout produit dont le numéro de série a été enlevé ou rendu illisible.
- G) Coûts du fret à l'atelier de réparation.
- H) Tout produit qui, à cause de modifications illégales ou interdites apportées au logiciel ou au micrologiciel du produit, ne fonctionne pas conformément aux spécifications énoncées par MOTOROLA ou sur l'étiquette de conformité de la FCC en vigueur pour ce produit lorsque le produit a été initialement distribué par MOTOROLA.
- I) Les égratignures et les autres dommages superficiels qui ne nuisent pas au fonctionnement du produit.
- J) L'usure et le vieillissement normaux et habituels.

VI. DISPOSITIONS RELATIVES AUX BREVETS ET AUX LOGICIELS :

MOTOROLA défendra à ses frais toute poursuite menée en justice contre l'acheteur dans la mesure où la poursuite revendique que le produit ou certaines de ses pièces enfreignent un brevet des États-Unis et MOTOROLA paiera les frais et dommages finalement accordés au détriment de l'acheteur dans toute poursuite judiciaire attribuable à une quelconque revendication de cette nature, une telle défense et un tel paiement étant soumis aux conditions suivantes :

- A) MOTOROLA doit être rapidement notifiée, par écrit, d'une telle réclamation, par l'acheteur;
- B) MOTOROLA maîtrisera entièrement la défense de l'action juridique et toutes les négociations d'accord ou de compromis;
- C) Si le produit ou les pièces doivent ou, de l'avis de MOTOROLA, pourraient faire l'objet d'une poursuite pour contrefaçon d'un brevet américain ou canadien, l'acheteur accordera le droit à MOTOROLA, à la discrétion et aux frais de cette dernière, soit de procurer à l'acheteur le droit de continuer d'utiliser le produit ou les pièces, soit de remplacer ou de modifier ces derniers de manière à ce qu'ils n'enfreignent plus le brevet, soit d'accorder à l'acheteur un crédit équivalent à la valeur dépréciée du produit ou des pièces et d'accepter de reprendre ceux-ci. La dépréciation représentera un montant égal pour chaque année de durée de vie utile du produit ou des pièces, tel que déterminé par MOTOROLA.

MOTOROLA se dégage de toute responsabilité à l'égard de toute poursuite pour contrefaçon de brevet fondée sur une adaptation du produit ou des pièces mentionnées dans la présente à un logiciel, un appareil ou un équipement non fourni par MOTOROLA. MOTOROLA se dégage également de toute responsabilité à l'égard de tout équipement ou logiciel qui n'est pas fourni par MOTOROLA et qui est rattaché au produit ou utilisé conjointement avec ce dernier. Ce qui précède énonce l'entière responsabilité de MOTOROLA pour la contrefaçon de brevets relative au produit ou à toute pièce de ce dernier.

Les lois au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays protègent au nom de MOTOROLA certains droits exclusifs visant les logiciels, comme ceux de reproduire des copies et de distribuer des copies desdits logiciels MOTOROLA. Les logiciels MOTOROLA ne peuvent être utilisés qu'avec les produits à l'intérieur desquels ils étaient installés à l'origine. Il est interdit de remplacer, de copier, de distribuer, de modifier d'aucune façon et d'utiliser le logiciel à l'intérieur du produit en vue de fabriquer un quelconque produit dérivé.

Aucune autre utilisation, y compris sans s'y limiter, l'altération, la modification, la reproduction, la distribution ou l'ingénierie à rebours, d'un quelconque logiciel MOTOROLA n'est permise. Aucune licence n'est accordée pour inférence, estoppel ou autre en vertu des droits de brevets ou des droits d'auteur de MOTOROLA ou de tiers.

VII. LOI APPLICABLE :

Cette garantie est régie par les lois de l'état de l'Illinois, É.-U.

MOTOROLA, MOTO, MOTOROLA SOLUTIONS et le logotype au M stylisé sont des marques de commerce ou des marques déposées de Motorola Trademark Holdings, LLC et sont utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

© Motorola Solutions Inc., 2013 – 2014 . Tous droits réservés.



68012010008-B

Printed in China.

